

**PENSÉE SAUVAGE
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**VIOLA TRICOLOR
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

***Viola tricolor* et/ou *V. arvensis* ad praeparationes homoeopathicas**

DÉFINITION

Plante entière fleurie fraîche *Viola tricolor* L. et/ou *Viola arvensis* Murray.

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques décrits en identification.

IDENTIFICATION

La pensée sauvage est une plante annuelle ou bisannuelle, ayant peu de racines, d'une hauteur d'environ 30 cm, à tige dressée ou verticale, le plus souvent ramifiée, anguleuse et creuse. Les feuilles alternes sont découpées ; celles du bas sont longuement pétiolées, ovales, en forme de cœur à la base ; celles du haut ont un pétiole court ; elles sont allongées, obtuses avec des stipules assez grands en forme de lyre, découpées en leur milieu, plus longues que le pétiole. Les fleurs solitaires ont un long pédoncule inséré à l'aisselle des feuilles. Elles sont zygomorphes à 5 sépales ovales, lancéolés avec un appendice tourné vers l'extérieur et à 5 pétales éperonnés à la partie inférieure. Chez *Viola tricolor*, les pétales, plus longs que le calice, sont violets plus ou moins teintés de jaune ; chez *Viola arvensis*, les pétales sont plus courts que le calice, l'inférieur de couleur crème, avec des lignes noires, les 4 supérieurs plus ou moins lavés de couleur crème ou bleu-violet. L'androcée de 5 étamines est muni au sommet d'un appendice connectif, membraneux avec 2 éperons. L'ovaire trilobulaire à placentation pariétale a un style court et des stigmates globuleux.

ESSAI

Éléments étrangers (2.8.2) : au maximum 5 pour cent.

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au minimum 70,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

SOUCHE

Teinture mère de pensée sauvage préparée à la teneur en éthanol anhydre de 45 pour cent V/V, à partir de la plante entière fleurie fraîche *Viola tricolor* L. et/ou *Viola arvensis* Murray, selon la

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Teneur : au minimum 0,10 pour cent *m/m* de flavonoïdes totaux exprimés en violanthine ($C_{27}H_{30}O_{14}$; M_r 578,5).

CARACTÈRES

Aspect : liquide brun clair.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 2,5 mg de *rutine R* et 2,5 mg d'*hypéroside R* dans 10 mL de *méthanol R*.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM *R*.

Phase mobile : acide formique anhydre *R*, acide acétique glacial *R*, eau *R*, acétate d'éthyle *R* (11:11:27:100 V/V/V/V).

Dépôt : 10 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 12 cm.

Séchage : à l'air.

Détection : pulvérisez une solution de *diphénylborate d'aminoéthanol R* à 10 g/L dans le *méthanol R*, puis une solution de *macrogol 400 R* à 50 g/L dans le *méthanol R*. Laissez sécher la plaque à l'air pendant 30 min environ. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
Hypéroside : une bande orangée -----	Une bande bleue -----
Rutine : une bande orangée -----	Une bande jaune-orangé Une bande orangée (rutine) -----
Solution témoin	Solution à examiner

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 40 pour cent V/V à 50 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16): au minimum 1,8 pour cent m/m.

DOSAGE

Spectrophotométrie d'absorption dans l'ultraviolet et le visible (2.2.25).

Solution mère. Evaporez à siccité 2,500 g de teinture mère au bain-marie sous pression réduite. Dissolvez le résidu obtenu dans un mélange de 100 volumes d'*acide acétique glacial R* et 10 volumes de *méthanol R*. Complétez à 25,0 mL avec le même solvant.

Solution à examiner. Introduisez 1,0 mL de solution mère dans un ballon à fond rond et évaporez à siccité sous pression réduite. Reprenez le résidu avec 8 mL d'un mélange de 10 volumes de *méthanol R* et de 100 volumes d'*acide acétique glacial R*, et transvasez dans une fiole jaugée de 25,0 mL. Rincez le ballon à fond rond avec 3 mL d'un mélange de 10 volumes de *méthanol R* et de 100 volumes d'*acide acétique glacial R* et versez dans la même fiole jaugée de 25,0 mL que précédemment. Ajoutez 10,0 mL d'une solution contenant 25,0 g/L d'*acide borique R* et 20,0 g/L d'*acide oxalique R* dans de l'*acide formique anhydre R* puis complétez à 25,0 mL avec de l'*acide acétique anhydre R*.

Liquide de compensation. Introduisez 1,0 mL de solution mère dans un ballon à fond rond et évaporez à siccité sous pression réduite. Reprenez le résidu avec 8 mL d'un mélange de 10 volumes de *méthanol R* et de 100 volumes d'*acide acétique glacial R*, et transvasez dans une fiole jaugée de 25,0 mL. Rincez le ballon à fond rond avec 3 mL d'un mélange de 10 volumes de *méthanol R* et de 100 volumes d'*acide acétique glacial R* et versez dans la même fiole jaugée de 25,0 mL que précédemment. Ajoutez 10,0 mL d'*acide formique anhydre R* puis complétez à 25,0 mL avec de l'*acide acétique anhydre R*.

Après 30 min, mesurez l'absorbance de la solution à examiner à 405 nm.

Calculez la teneur pour cent m/m en flavonoïdes totaux, exprimés en violanthine, à l'aide de l'expression :

$$\frac{A \times 625}{400 \times m}$$

en prenant 400 comme valeur de l'absorbance spécifique de la violanthine.

A = absorbance à 405 nm, de la solution à examiner,

m = masse de la prise d'essai de teinture mère, en grammes.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.